



Contrat d'engagement avec Benoît DIMA
Cultivateur de Saveurs à Landiras (33720)
PLANTES AROMATIQUES ET TISANES
Contrat Printemps 2015

Chaque consommateur et les exploitants s'engagent à respecter la charte de l'AMAP.

Nom du Consommateur:

Adresse:

Téléphone: domicile..... portable.....

Adresse électronique:

Benoit DIMA, Cultivateur de saveurs, fait sécher les plantes à basse température. Il est donc en mesure de vous proposer des produits conservant tous leurs arômes et propriétés. De plus, l'ensemble de sa production est certifié **agriculture biologique**.

Il propose un contrat de 2 livraisons : les **5 mars et 30 avril 2015** composé d'**aromates** en pots de verre et de **tisanes** en sachets Kraft (gamme destinée à pallier les petits maux du quotidien), ainsi que des vinaigres culinaires.

En cas d'empêchement de votre part le jour de la livraison, nous vous encourageons vivement à faire récupérer votre colis par une autre personne. **Nous vous invitons à relire attentivement les termes de votre engagement, figurant dans le document d'adhésion.**

Merci d'établir un (ou deux) chèque(s), de montant équivalent libellé(s) à l'ordre du producteur, **Monsieur Benoît DIMA**.

N° chèque(s) : Banque :

Date et signature du producteur

Date et signature de l'amapien

Merci d'apporter votre contrat imprimé

AMAPlanète : Contrat Plantes Aromatiques et Tisanes

Reçu

Mme BRET, coordinatrice d'AMAPlanète, atteste avoir reçu de M, pour confirmation de son engagement d'achat de Plantes aromatiques et en règlement du contrat, un (ou) chèque(s) pour un montant total de€

Date et signature de la coordinatrice

RAPPEL : Distribution de 18 h 45 à 19 h 45 à Fongravey (ALSH), les jeudis suivants :

Dates de livraison : le 5 mars et 30 avril 2015

Votre contact pour la saison : Dominique BRET

06 88 55 78 63 scribio@wanadoo.fr

Votre site : <http://amaplaneteblanquefort.fr/wordpress/>

